

GEMENOS LE SENTIER DU LIMBERT

LONGUEUR 11,7 KM

DÉNIVELLÉ 609 M

NIVEAU MOYEN

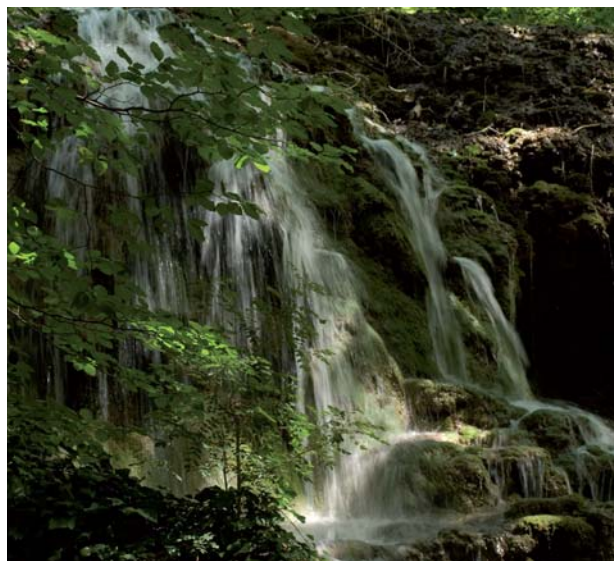
Le parc de Saint Pons, d'une superficie de 55 hectares, est une exception en basse Provence. Propriété du Conseil Général des Bouches du Rhône depuis 1972, le domaine ne cesse de grandir et atteint aujourd'hui près de 1200 hectares.

Niché au pied de la Sainte Baume, le parc forestier est constitué d'une grande variété d'espèces d'arbres dont la plupart peu communs, voire extrêmement rares pour notre région.

En effet, dans ce fond de vallon, une hêtraie côtoie charmes, houx, ifs, chênes séculaires, sept variétés d'érables, et bien d'autres arbres encore.

De nombreuses espèces animales y sont protégées : sangliers, chevreuils, renards, hérons et l'emblématique aigle de Bonelli, nichant sur la propriété. Toutes ces merveilles sont présentes en grande partie grâce à l'eau, circulant au centre du domaine et alimentant cours d'eau, cascades, vasques... d'où une grande fraîcheur en ces lieux.

La source pérenne de ce cours d'eau se cache au pied de la falaise, derrière l'Abbaye cistercienne datant du XIII^e siècle.



Départ de la randonnée
Parking Vessiot

VISITES DÉCOU- VERTES

CULTURE & TRADITION

Abbaye de Saint-Pons

Dans le vallon de Saint Pons, après la chapelle de Saint Martin, on découvre l'abbaye cistercienne de Saint-Pons, fondée par Dame Garcende en 1205 dont elle fut la première abbesse. Des religieuses de l'ordre de Cîteaux y vivèrent cloîtrées dans la pauvreté et la prière jusqu'en 1427. Ce bâtiment majestueux est l'exemple le plus complet de monastère féminin. L'abbaye est ouverte à certains moments de l'année, sur demande et aux journées du Patrimoine.

Fête de la Saint-Eloi (dernier dimanche juillet)

Fête traditionnelle provençale : grande Cavalcade dans le village, défilés de chars, charrettes et chevaux montés, groupes folkloriques.

CONTACTS UTILES

Office de Tourisme de Gémenos

Tél : 04 42 32 18 44

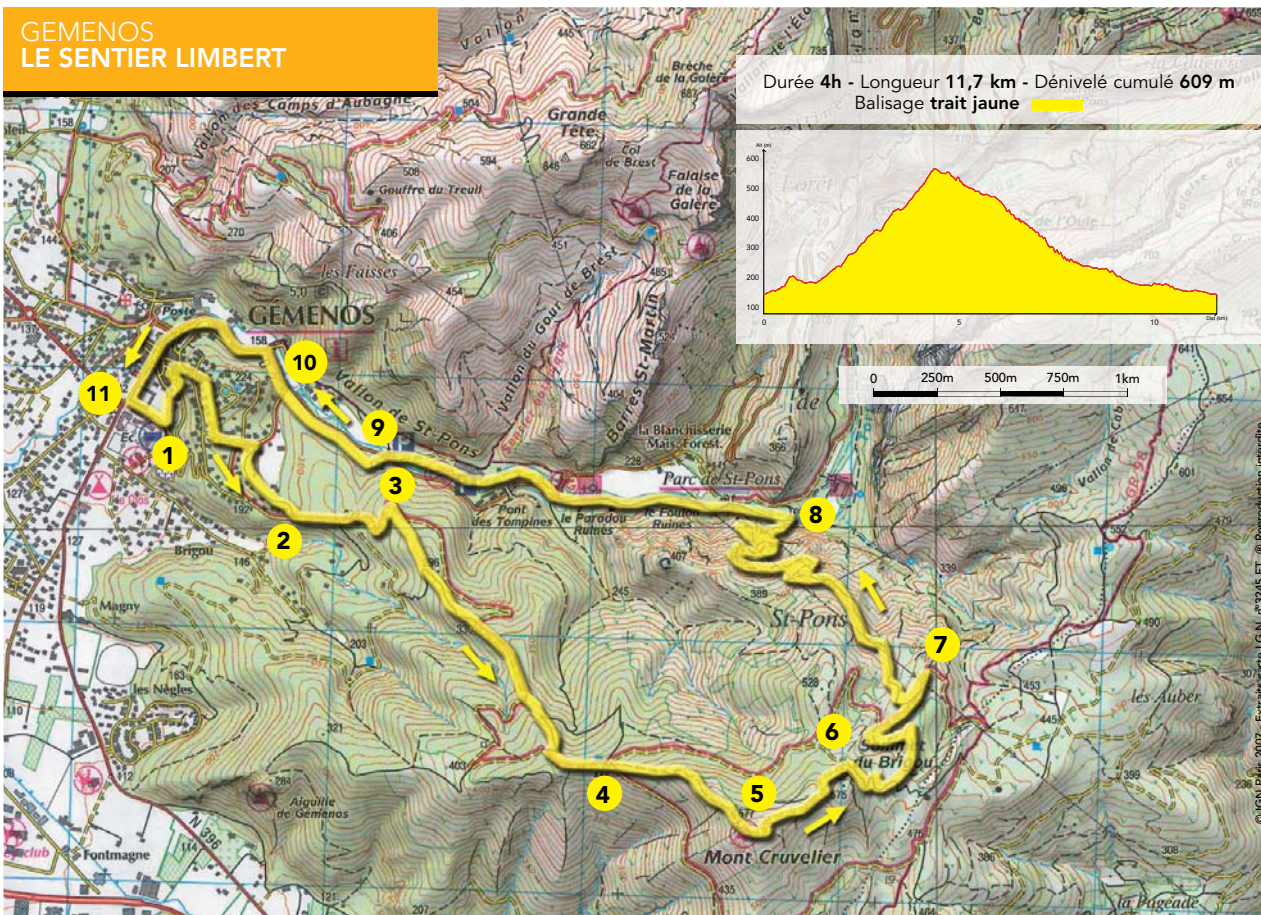
Garde départementale

Tél. : 04 13 31 50 30

Le Parc de Saint-Pons, propriété du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, est un site protégé et réglementé. Toute l'année la circulation des personnes est autorisée lorsque la vitesse du vent est inférieure à 60 km/h (risques d'incendie et de chutes de branches). Des gardes à cheval assurent la surveillance du parc. Sont interdits : chiens, vélos, cueillette, baignade, feu et pique-nique. Une aire aménagée de bancs et de tables est prévue à cet effet à l'entrée du Parc.

Transport : www.lepilote.com

GEMENOS LE SENTIER LIMBERT



Itinéraire

Balisage jaune

1 Quittez le parking par le Boulevard Vessiot. Suivez ce boulevard en direction de la colline, et prenez le premier chemin à votre gauche (Rue Massilié). Suivez cette ruelle jusqu'à la fontaine de Pigne. Prenez la ruelle en face (Rue du Casal), puis à droite (rue piétonne du Petit Cavillon). Au panneau «Stop», prenez la rue à gauche (Avenue de la 1^{ère} division) jusqu'au N° 345. Ici, un escalier qui monte vers la colline. Montez ces escaliers, traversez

une rue et continuez à monter les escaliers (montée des Grands Pins) jusqu'au premier chemin de terre à votre droite. 100m plus loin, ce chemin croise une rue, prenez à droite et au prochain croisement à gauche. Cette rue (Bd de l'Espigoulier) descend doucement vers le lotissement communal de la Courtine Brigou. En arrivant à la borne du lotissement, quittez la rue vers la droite pour un chemin de terre. Suivez ce chemin entre les propriétés. Au bout, vous arrivez à un petit parking qui signale l'entrée du massif du Cruvelier.

2 Franchissez la barrière et suivez la piste DFCI (vue superbe sur le Gour de Brest). Après le troisième virage, quittez la piste pour un sentier qui s'enfonce dans un sous-bois de pins d'Alep et de chênes kermès.

3 Après environ 500m le sentier croise la piste. Traversez-la et poursuivez en face en prenant un sentier caillouteux. 700m plus loin à nouveau la piste, suivez la piste pendant 300m.

4 Ici, en face de la citerne N° 15, entre deux pistes, un sentier s'enfonce dans la forêt. Au bout de ce

chemin, vous arrivez à la tour de surveillance du Mont Cruvelier.

5 Panorama exceptionnel : L'observatoire de la Ste-Baume, le Garlaban, la plaine de Gémenos et d'Aubagne, Marseille et sa rade, la Côte Bleue, la chaîne de St Cyr et les Calanques, Cassis et la couronne de Charlemagne, Cap Sicié, la poljé de Cuges ... Continuez votre itinéraire en prenant la piste d'accès à la tour de surveillance.

6 Suivez-là sur 500m. Dans un virage à gauche, un cairn vous indique un sentier à droite. Prenez ici, ce sentier qui contourne le sommet du Brigou. 200m plus loin, au pied des barres rocheuses, un chemin bifurque en 90° à gauche. Prenez ce sentier. Vous aurez l'observatoire de la Ste Baume en face. Suivez ce chemin en passant devant une bergerie en ruine (Jas de Brigou) jusqu'à une piste. Prenez à droite et suivez la piste sur 250 m.

7 A votre gauche, une barrière, ici commence le sentier du blé qui est situé dans le Domaine Départemental de Saint Pons. Franchissez la barrière, suivez ce sentier qui descend en lacet vers le vallon, jusqu'au moulin de la cascade. Ce chemin est marqué par les traces de charrettes qui transportaient autrefois le blé. Belle vue sur l'abbaye de St Pons.

8 En arrivant à la cascade et au Moulin de Cuges, prenez le chemin sur votre gauche. Ce chemin descend le vallon du Fauge.

On passe ensuite devant les vestiges du Foulon et du Paradou. La présence du Fauge, affluent de l'Huveaune, qui traverse la vallée de Saint Pons et qui n'est jamais tari, a permis que se développe au fil de l'histoire des activités liées à la force motrice de l'eau. En face des vestiges, la chapelle Saint-Martin.

9 Continuez votre chemin jusqu'à la D2, traversez-là. En descendant vous allez traverser les parkings du parc St Pons. A la sortie du parking, prenez à droite la D2 sur environ 100 m.

Traversez la D2. Prenez le chemin au niveau de la barrière, puis montez à droite et longez un petit sentier en sous bois. Empruntez le sentier en contre-haut qui suit l'assise de l'ancien canal jusqu'à l'entrée du village de Gémenos.

10 Au croisement avec le boulevard de l'Espigoulier (arrêt de bus), prenez la D2 pour gagner le centre du village. Passez devant la cave coopérative, l'ancien lavoir (devenu lieu d'expositions). Traversez le centre par la rue de la République, la place Clémenceau et la rue Maréchal des Logis Planzol.

A voir : Château d'Albertas (aujourd'hui l'hôtel de ville) et les Granges de Gémenos.

11 Après les Granges, prenez le boulevard Vessiot à gauche pour rejoindre le parking de votre départ.